

05 août 2020

Vendanges 2020

Vidéos d'information et d'accompagnement

Chaque année, la MSA Ain - Rhône organise les réunions pré-vendanges pour accompagner au mieux les viticulteurs dans leurs démarches professionnelles liées aux vendanges. Comme les viticulteurs sont souvent nombreux à venir à ces réunions pré-vendange, la MSA Ain-Rhône a pris la décision de ne pas prendre le risque de créer un cluster et de jouer la sécurité pour tous. Le Directeur de la MSA Ain-Rhône et ses équipes proposent d'aborder les sujets en vidéo, afin d'éviter les risques sanitaires potentiels liés à tout rassemblement.

Les thèmes abordés dans les vidéos :

Ces vidéos permettront d'informer sur les thèmes suivants :

- Les préconisations sanitaires durant les vendanges et on répondra également à vos questions les plus fréquentes dans ce domaine,
- Les mesures d'aides aux entreprises,
- Les mesures d'accompagnement pour les embauches en TESA.

Une information riche :

Pour visualiser les 4 vidéos proposées, il faut se connecter au site ain-rhone.msa.fr, rubrique « **Votre MSA – Actualité Événements** ».

D'autres informations sont disponibles :

- 10 fiches pratiques aux thèmes variés,
- une foire aux questions régulièrement mise à jour,
- une aide financière « Aide Prévention COVID » pouvant aller jusqu'à 1000 €,
- des conseils et recommandations si vous étiez contraint de faire dépister un de vos saisonniers au covid19,
- un récapitulatif des coordonnées de la MSA Ain-Rhône pour accompagner les viticulteurs durant les vendanges.

Des services en ligne pour gagner du temps dans vos démarches !

Le Titre Emploi Simplifié Agricole (Tesa) est particulièrement adapté pour recruter des travailleurs saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité. Il s'effectue en ligne depuis Mon espace privé. Pour accompagner les viticulteurs dans leurs démarches professionnelles, la MSA a créé les services en ligne, pratiques et utiles pour les différentes situations professionnelles : embaucher un salarié, connaître le taux des cotisations, déclarer les salaires du personnel, déclarer un accident du travail, modifier ou déclarer une fin de contrat de travail. Pour accéder à ces services, il suffit de se connecter à la rubrique "Mon espace privé".

>> retrouvez tous les documents liés aux vendanges, des conseils pratiques, un « pas à pas » pour utiliser les services en ligne sur notre site ain-rhone.msa.fr

Des conseillers à votre écoute, pour vous accompagner :

- Une cellule d'assistance Internet est accessible, du lundi au jeudi, de 8h15 à 17h et le vendredi, de 8h15 à 16h, au 04 71 64 65 78 (appel non surtaxé) / Email : assistanceinternet_sudest@siera.msa.fr
- Une ligne MSA Ain-Rhône dédiée aux vendanges, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Tél. : 04 74 45 99 92 / Email : employeurs@ain-rhone.msa.fr

Contact presse :

Laure Désiré

Tél. : 06 81 53 83 35

Jean-Baptiste Massart

Tél. : 06 31 98 22 81

communication@ain-rhone.msa.fr

@Msa_AinRhône / ain-rhone.msa.fr



L'essentiel & plus encore